



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DU STALAG II C  
" ENTRE CAMARADES "

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5003-69

## IMPRESSIONS DE BELGIQUE 1958

J'ai passé cinq jours en Belgique pendant les vacances de la Pentecôte.

Parti pour visiter, surtout, l'Exposition 58, je constate que je n'ai eu l'occasion que de me faire une opinion très vague de celle-ci : il y a tellement à voir et le temps que j'y ai consacré est tellement réduit (un jour et demi).

Malgré tout, je me permets d'exprimer une impression personnelle sur les différents pavillons que j'ai visités.

A mon sens, le pavillon le plus complet, tant du point de vue architectural que de ce qu'il contient, est celui de la France; je ne lui ferai qu'un reproche, c'est d'être un véritable labyrinthe : on ne peut pas le parcourir, il faut

draît y passer des heures, des jours même, pour voir tout ce qu'il présente.

Le pavillon britannique, très intéressant lui aussi, est beaucoup plus ordonné : il y a un sens de visite qui n'est pas sans charmes; on n'a pas à se demander où il est préférable d'aller, on suit les autres.

Reconnaissons en passant que les pays les plus traditionalistes, tels la Grande-Bretagne et la France, ont les bâtiments les plus révolutionnaires.

L'U.R.S.S. présente un énorme parallélépipède classique dans lequel tout est colossal et donne une réelle impression de puissance.

Les Etats-Unis ont un immense cylindre qui gagnerait à être plus

journi à l'intérieur : seuls, les savants peuvent y trouver un intérêt en ce qui concerne les sciences d'avant-garde. Pour ma part, bien que n'aimant guère le cinéma, je n'ai réellement apprécié que le « circarama », car je n'ai pas beaucoup de goût pour les défilés de mannequins.

La Hollande est remarquable, surtout par la présentation de sa lutte contre la mer.

L'Espagne est vide, mais... a de splendides danseuses.

L'Italie n'a aucun caractère architectural, mais le contenu vaut, heureusement, beaucoup mieux.

Monaco a une certaine originalité quant à l'extérieur.

La Tunisie et le Maroc ont de coquets pavillons très bien agencés.

La Suisse, spécialiste de la mesure du temps, a des charmes certains, même en dehors de cela.

Le Congo belge est immense, surtout en ce qui concerne le hall d'entrée : les matières premières, richesse du pays, sont très bien présentées.

Je suis monté jusque dans la « boule » du milieu de l'Atomium : c'est une magnifique réalisation.

Parlons, maintenant, de la Belgique elle-même.

Bruxelles comporte une merveille : c'est la Grand'Place, surtout le soir, quand elle est illuminée. Quelques monuments ont un intérêt certain : la cathédrale Sainte-Gudule, la Basilique Sainte-Marie, le monument du Cinquantenaire de l'Indépendance, le Palais de Justice.

Ce que je n'ai pas apprécié, ce sont les pavés et surtout les trams qui constituent un danger permanent pour l'automobiliste. Je me souviendrai longtemps d'un retour à Forest où je logeais, dans la nuit, sous une pluie battante : j'ai bien cru ma dernière heure venue

alors que j'avais été obligé de stopper à un carrefour, sur les rails du tramway, en montant. Je constate que les problèmes de la circulation et du stationnement sont les mêmes à Bruxelles qu'à Paris; il faut souvent aller chercher très loin une place libre ou faire plusieurs fois le tour d'une place ou d'un pâté de maisons dans l'attente qu'un conducteur se décide à partir.

J'ai visité Gand où j'ai admiré le beffroi, la cathédrale St-Bavon avec son polyptique de l'Agneau Mystique, le château des Comtes de Flandre, plusieurs maisons flamandes sur les bords du canal.

J'ai vu Ostende qui ne m'a pas paru remarquable.

Mais j'ai été émerveillé par Bruc-

ges. Jusqu'à ce jour, aucune petite ville ne m'a fait une impression aussi forte : tout y est délicieux, depuis le grandiose beffroi jusqu'à la plus humble maison; la promenade en barque sur les canaux est féerique... et je l'ai faite en plein jour.

Au retour, je suis passé par Namur où je n'ai vu que le confluent de la Sambre et de la Meuse ainsi que la citadelle, puis par Dinant; la vallée de la Meuse m'a beaucoup plu.

Que dire des Belges ? Nous les connaissons pour les avoir fréquentés assez longtemps en Poméranie. Hospitaliers, serviables, ceux dont j'ai eu l'occasion de faire la connaissance durant mon voyage ne m'ont pas déçu. R. Gaubert.

## VIEUX SOUVENIRS...

L'an dernier, à la Pentecôte, étant allé sur la tombe de mon père, tué, en 1914, près de Verdun, le hasard de la route me conduisit à Etain vers l'heure du déjeuner.

M'arrêtant devant l'hôtel-restaurant de l'endroit, je fus stupéfait de la multitude de personnes qui se disposaient à y entrer, parmi lesquelles un très grand nombre d'ecclésiastiques. J'appris que l'on faisait ce jour-là la reconstruction de l'église d'Etain démolie pendant la guerre et que l'on avait organisé un banquet.

Très inquiet sur les chances de trouver à déjeuner pour ma femme, mes enfants et moi, je décidai d'interroger l'hôtelier; mais, pour pénétrer dans le restaurant, il me fallut fendre la foule; ce faisant, juste sur mon chemin, je croisai un prêtre que je reconnus aussitôt pour un ancien Gefang du II C, l'abbé Collet; nous échangeâmes quelques mots, puis nous nous séparâmes, mais je dois dire que mon interlocuteur ne se souvenait de moi qu'assez vaguement.

Au contraire, cette rencontre de quelques minutes raviva dans ma mémoire un épisode de la captivité dont quelques-uns se souviendront peut-être.

C'était vers le mois de mai ou de juin 1942 à Greifswald. A ce moment-là, l'un des censeurs allemands — je tairai son nom par prudence pour lui, on ne sait jamais — avait imaginé d'organiser de temps en temps le dimanche, des promenades pour ses élèves du cours d'allemand, officiellement sous prétexte de les emmener travailler chez lui à la campagne ou de les initier à la « culture » germanique.

Personnellement, je ne pus profiter de ces sorties que deux fois, et il ne faudrait pas que ceux sous les yeux de qui cet article pourrait tomber et qui n'ont pas été prisonniers s'imaginent notre vie au camp sous des couleurs idylliques.

Bref, ce dimanche-là, il avait été convenu que nous visiterions les trois temples de Greifswald — le petit Jacques, le grand Nicolas et la grosse Marie, comme on les appelait dans le pays, d'après le censeur; dans la plus grande de ces anciennes églises aux murs de laquelle étaient accrochés les portraits d'anciens pasteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, aux noms suédois, le chef de l'orchestre du camp, un Belge, dont je regrette d'avoir oublié le nom, nous donna un concert aux grandes orgues.

Le même après-midi, et c'est là où je veux en venir, le censeur qui nous faisait faire le tour de la ville eut le courage — il en fallait — de nous conduire à l'église catholique de Greifswald où nous attendait spécialement le curé allemand assisté de deux religieuses qui, je l'ai entendu dire ensuite, étaient autrichiennes. Là, le curé

demanda à l'un de nous, qui n'était autre que l'abbé Collet, de bien vouloir nous donner la bénédiction du Saint Sacrement : en fermant les yeux, et en écoutant les chants liturgiques, nous aurions pu croire que nous assistions à un salut en France.

Après ce réconfort moral, nous sortîmes de l'église; sous le porche, se tenaient les deux religieux, qui nous distribuèrent plusieurs pains blancs, et le curé qui nous souhaita bonne chance, en disant : « Alles gut », me sembla-t-il.

Se doutait-il, le malheureux, que c'était lui qui avait encore plus besoin d'être secouru ! Quelques mois plus tard, j'appris, en effet, qu'il avait été arrêté par les Hitlériens, emmené à Stettin, puis exécuté.

Bernard Schlenger.

(Voir la suite page 4)

## LE SACRIFICE DU MATIN

L'inhumaine froideur de ce matin de Poméranie rendait le contraste encore plus grand entre les gardiens S.S. aux visages bien rasés et aux nuques bien grasses, et les bêtes de somme numérotées appelées prisonniers de guerre.

L'ombre du grand Victor Hugo planait sur ce camp de la mort lente. « Ils étaient là trois mille parqués pour la tuerie. » Les corbeaux continuaient à croasser, insistants et sinistres. Chancelants, déguenillés, hâves avec des yeux n'ayant depuis longtemps plus rien d'humain, les parias se mouvaient dans la grisaille.

« Achtung Schweinhunde », glapissait le Feldwebel, s'évertuant à faire mettre par rang de cinq les fantômes qui étaient sous ses ordres.

« Incroyable ce que ce fumier est bête », pensait Schulz, croix de fer de première classe et bourreau en chef des prisonniers du camp de X... « Notre bien-aimé Führer a raison : il est temps de leur apporter notre civilisation, et notre culture allemandes ».

Le vent glacial des steppes de Russie continuait sa plainte monotone, transperçant les squelettes qui pouvaient à peine se tenir debout dans le jour blafard. La vie semblait avoir fui cet antre de maudits. On respirait, dormait, mangeait par habitude, jusqu'au

jour où un garde-chiourme, encore plus brutal que les autres, vous couchait pour toujours, dans un trou anonyme de ce sol, hostile comme ses possesseurs.

« Garde à vous, fixe ». Et les séries étaient prêtes. Comme pour la parade, mais un peu en zig-zag. Une ridicule parade de fantoches. Le plein était fait. On pouvait se mettre en route pour apporter sa contribution à la Grande Allemagne créée pour mille ans.

Le prisonnier de guerre en punition Avalon René était là. Comme les autres jours. Mais sa présence était symbolique, car il sentait bien que l'échéance arrivait. Il acceptait désormais son sort. Il avait renoncé à revoir sa femme et ses deux gosses qui l'attendaient dans un petit bourg de sa chère Bretagne. Qui l'attendaient en priant Dieu, si bon et miséricordieux, de leur rendre leur papa. Il avait lutté des jours et des jours. Il n'était pas de nature robuste, et les privations, les coups avaient achevé d'user sa pauvre carcasse. Comme dans un rêve, il faisait les gestes rituels avec cette routine machinale que donne l'habitude de choses mille fois répétées.

Le Feldwebel continuait à brailler, véritable caricature échevelée, gloussante et bestiale. La colère rougissait sa

tête de porc bien engraisé.

« Ach, Afalon — il n'avait jamais pu prononcer le nom de ce chien de Français — feux-tu obéir, einmal ? »

Avalon restait immobile, appuyé contre les piquets soutenant les barbelés de l'enceinte, et un pâle sourire sur les lèvres. Le sourire des gens timides.

La colère de Schulz ne cunct plus de bornes :

« Che feux te guérir, moi, de pas opéir un cradé allemand. »

Disant cela, la brute saisit le prisonnier par sa veste et se mit à le secouer avec frénésie. Mais le cadavre continuait à sourire... Car Avalon était mort. Il était mort avec ce dernier adieu sur les lèvres pour ses êtres chers et que nul n'avait pu l'empêcher d'aller rejoindre.

Il faisait sans doute confiance aux hommes pour que jamais plus on ne revive cela. Pourtant, les hommes oublient. Mais, si ceux-là ont la mémoire courte parce qu'ils ne sont pas les meilleurs, nous saurons, nous tes frères de misère et de souffrance, nous souvenir.

Grâce aux hommes de bonne volonté, cet holocauste n'aura pas été vain... Non, jamais plus cela.

Nino Nesi.  
(Saignelégier.)

## UN VERRE DE COINTREAU

C'était durant l'hiver 1940-1941. Il pleuvait depuis le matin, une petite pluie fine et glacée qui pénétrait nos vêtements et rendait encore plus pénible notre travail de livreur.

Combien de corbeilles de charbon avions-nous déjà chargées sur notre dos et transportées au camion jusque dans les caves ? Nous n'en avions plus conscience et commençons à être crevés de fatigue.

Nous formions, Gégène et moi, une inséparable équipe. C'était un gars de Villejuif, sec et costaud, gouailleux et astucieux, jouant les affranchis et dont le truculent langage argotique me réjouissait au long des interminables journées.

M'appelait son pote « Lunettes » et on ne saurait dire à quel point nous avons pu nous payer la tête des nombreux employeurs qui, les uns après les autres, re-

noncèrent — et pour cause ! — à nos éminents services.

Mais, cette fois, nous étions gâtés et, bien que nous fussions d'accord pour modérer la cadence des corbeilles de charbon et pour faire la pause le plus souvent possible, à peine étions-nous revenus au camion que le « Chleuh » qui nous commandait et qui joignait, aux fonctions de chauffeur, celle consistant à remplir nos corbeilles, nous en présentait une pleine, pour remplacer la vide que nous rapportions.

Il agrémentait ce travail de « Schnell, Schnell ! » que nous feignions de ne pas entendre, jusqu'à ce que Gégène lui flanque son panier vide dans les guibolles en lui criant « Ta gueule ! » et se tournant vers moi : « Dis-y que c'est un c... et que j'en ai marre... et que j'ai mal aux arêtes ! ».

Etant le « parlementaire » de notre équipe, j'expliquai à notre homme — tant bien que mal (et plutôt mal que bien) — que nous étions par nature des garçons délicats, peu habitués à de rudes travaux, notre situation nous permettant, en France, de regarder travailler les autres.

Karl Schmidt avait une belle figure d'abruti, mais son embryon d'intelligence lui souffla, quand même, que je devais exagérer et il haussa les épaules en maugréant quelques épithètes où il était notamment question de « Faul ».

Quelques instants plus tard, comme nous venions de décharger nos corbeilles dans le sous-sol d'une teinturerie notre gardien nous fit signe de le rejoindre dans le magasin, ce que nous fîmes avec une lenteur calculée, comme toujours.

Nous pénétrâmes dans l'arrière-boutique où, sur une table, nous dûmes voir quatre verres et une bouteille carrée qui, pour nous être familière par sa forme, ne s'était pas trouvée sous nos yeux depuis longtemps. C'était une bouteille de Cointreau. Un soldat allemand en caserne à Angers et venu en permission bavardait avec notre gardien.

Gégène me donna un coup de coude significatif, lorsqu'il vit que le soldat, après avoir rempli à demi les verres, nous invitait à trinquer. J'en étais encore à humer le délicieux bouquet de la liqueur que nos deux Allemands avaient déjà fait « cul sec » et reposé leurs verres sur la table en les choquant bruyamment ainsi qu'on le fait, dit-on, dans les grands salons ! ! !

Gégène, voyant cela, en fait autant et je reste bon dernier, voulant faire durer le plaisir...

Mais notre hôte reprend la bouteille et sert un second demi-verre. Je vide mon verre, en hâte, pour profiter de cette aubaine et je joue les « saute-au-rab ». Gégène, cette fois, prend son temps comme moi et nous nous gargarisons (Voir la suite page 4)



Dans le cadre de la campagne menée, depuis des mois, par ceux qu'irritent les maigres avantages concédés par la loi aux anciens combattants et victimes de la guerre, deux parlementaires, — dont nous espérons que les électeurs retiendront la singulière initiative, — MM. Courrier et Henu, avaient posé au ministre des A.C. et V.G. la même question au sujet de la gestion de l'Office national des A.C.

Toutes deux insinuaient qu'une « disproportion scandaleuse » ou « anormale » ressortait de la comparaison faite entre les dépenses administratives et les dépenses sociales inscrites au budget de l'Office national.

Dans une réponse publiée au « Journal Officiel », le ministre des A.C. et V.G. a fort opportunément et nettement apporté des précisions qui constituent un juste hommage rendu à l'œuvre de l'Office, et montrent la modicité des moyens qui sont donnés à l'Office pour accomplir une tâche considérable.

Voici la réponse du ministre : Avant de répondre aux deux questions posées, il est nécessaire de souligner, de façon succincte, l'importance et la variété des tâches que le législateur a confiées à l'Office national. Celles-ci sont formellement définies par l'article D. 432 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, dans les termes suivants :

« L'Office National a pour objet de veiller en toute circonstance sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants.

Il a notamment pour attributions :

1° de prendre ou de provoquer en leur faveur toutes mesures jugées nécessaires ou opportunes, et plus particulièrement en matière



#### AU GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS

##### La sélection du mois

Le Groupement Economique d'Achats, désireux d'apporter à sa fidèle clientèle des avantages sans cesse plus importants, est heureux de vous informer qu'il inaugure une formule de vente entièrement inédite.

Car il a obtenu que, tous les mois, ses principaux fournisseurs sélectionnent des articles d'excellente qualité.

Ces articles, utilitaires et saisonniers, de premier choix, seront cédés strictement au prix de revient et mis à la disposition de la clientèle aux nouveaux locaux du G.E.A. : 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>) (ouverts tous les jours, sauf dimanche, de 9 h. à 19 h.).

Ces articles, vendus avec bulletin de garantie, seront remboursés intégralement en cas de non-satisfaction.

Pour bénéficier de ces avantages uniques et sans précédent, notre aimable clientèle devra se présenter aux nouveaux bureaux du Groupement Economique d'Achats, 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>) (Métro : Château-d'Eau). Téléphone : Provence 96-37 et Tailbout 93-19. (Bureaux ouverts tous les jours, sauf dimanche, de 9 h. à 19 heures).

## Garage Fécamp

49, rue de Fécamp, Paris (12<sup>e</sup>)

(Métro : Michel-Bizot)

Téléphone : DORian 67-73 et 74

ACHAT ET VENTE VEHICULES D'OCCASION

Services ventes : P. BASTIDE (ex-XIII C)

Garantie gratuite aux ex-P.G.

## Ce qu'est l'œuvre de l'Office National

d'éducation, d'apprentissage, d'établissement, de rééducation professionnelle, d'aide au travail, d'aide, d'assurance et de prévoyance sociales ;

2° de diriger, de coordonner et contrôler l'action des Offices départementaux et de statuer sur les recours formés contre leurs décisions ;

3° d'utiliser au mieux des intérêts de ses ressortissants ses ressources propres, les subventions de l'Etat ou le produit de ses fondations, dons et legs, soit directement, soit par l'intermédiaire des Offices départementaux, des associations constituées par ses ressortissants ou des œuvres privées qui leur viennent en aide ;

4° d'assurer la liaison entre les dites associations ou œuvres privées et les pouvoirs publics ;

5° de donner son avis sur les projets ou propositions de loi et les projets de décret concernant ses ressortissants et de suivre l'application des dispositions adoptées ;

6° d'une manière générale, d'assurer à ses ressortissants invalides, pensionnés de guerre et anciens combattants, veuves et ascendants de guerre, pupilles de la nation, prisonniers de guerre, déportés et internés, réfractaires, victimes civiles de la guerre, le patronage et l'appui permanent qui leur sont dus par la reconnaissance de la nation, et d'exercer l'action sociale nécessaire en faveur des réfugiés, sinistrés et spoliés ».

Ces attributions, très vastes, exigent des services qui les assurent, en même temps que la connaissance des textes généraux de droit commun et, en particulier, de droit social, celle encore plus approfondie des textes législatifs ou réglementaires qui ont fait l'objet de la codification des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Au seul titre de l'Office national, une centaine de lois, ordonnances et règlements d'administration publique, auxquels s'ajoute un nombre imposant de décrets simples, d'arrêtés et de décisions, ont été repris dans cette codification qui intéresse neuf millions de ressortissants (plus du cinquième de la population française). C'est dire toute l'ampleur de la mission qui incombe aux services de l'Office national, chargé de veiller à l'application, au profit des anciens combattants et des victimes de la guerre, d'une législation aussi complexe et aussi abondante, sans compter qu'à ces activités, tracées par la loi, s'en ajoutent d'autres, inhérentes au rôle social d'un établissement public qui sert de tuteur à près de 150.000 pupilles, dispense des conseils à ses ressortissants et assure, en leur faveur, de constantes démarches et interventions.

Sous le bénéfice de cette observation préliminaire, il est fait remarquer aux honorables parlementaires que chacun des termes de la comparaison, désignés sous la terminologie usuelle imposée pour

la présentation, au Parlement, des documents budgétaires, savoir : « dépenses de fonctionnement et dépenses sociales », recouvre des notions qui ne sauraient être conçues dans une acception ni absolue ni mathématique.

En effet, d'une part, si, par exemple, les crédits accordés annuellement, par le Parlement, pour rétribuer le corps des assistantes sociales apparaissent, en totalité, à une rubrique intitulée « Dépenses de fonctionnement, personnel et matériel », il ne viendrait à l'idée de quiconque de rechercher un deuxième terme de comparaison à ce premier élément qui se suffit à lui seul. Cependant, l'utilité de l'action sociale de ces fonctionnaires n'a jamais été mise en cause. Or, à l'instar des assistantes sociales, ou d'autres catégories de fonctionnaires dont l'action sociale constitue l'activité essentielle, il est constant que le personnel de l'Office national consacre plus de 70 % de son temps à des tâches d'action sociale en faveur notamment des pupilles de la nation ou de certaines catégories de ressortissants particulièrement dignes d'intérêt.

D'autre part, dans le seul domaine de l'action sociale, il est impossible de traduire, même très approximativement, par des chiffres, la valeur et la qualité de l'effort déployé. Aussi bien, l'on ne peut, pour les besoins d'une comparaison impossible et au demeurant sans réel intérêt, appliquer en regard de la rubrique « Dépenses sociales » un crédit qui traduirait la somme de l'activité des agents de l'Office national, modérément estimée à 70 % de l'ensemble de leurs occupations, étant en outre souligné, comme l'ont fait tous ceux qui possèdent une connaissance sérieuse des problèmes sociaux, qu'il entre normalement, dans la solution de ces

problèmes, un fort pourcentage « d'aide morale », qui ne peut être exercée utilement que par un personnel possédant, en même temps que de solides connaissances professionnelles, un « sens humain » très développé.

Dans le cas où les remarques qui précèdent ne suffiraient pas à démontrer que les appréhensions formulées par les honorables parlementaires ne sont pas fondées, que leurs craintes sont vaines de voir un personnel purement administratif, dont l'ensemble des traitements servis en 1956 s'élevait à 1.314 millions de francs, distribuer, sous forme de subventions, de secours ou de prêts, une somme budgétaire de 4 milliards de francs seulement, il faut ajouter que ces 4 milliards sont loin de représenter l'aide matérielle effective apportée par l'Office national à ses ressortissants.

C'est ainsi que la préparation, par ses services, de bourses d'études de 20.000 pupilles de la nation permet à l'Education nationale de verser à ce titre 900 millions de francs ; que la délivrance, par l'Office national, de certaines cartes, sert de base au Ministère des Anciens combattants pour le versement de la retraite du combattant (plus de 10 milliards en 1956) ; que les personnes contraintes au travail en pays ennemi, les titulaires de la carte de patriote transféré en Allemagne et ceux de la carte de réfractaire percevront, grâce au concours de l'Office national, près de 4 milliards et demi en cinq ans.

Et l'on ne peut indiquer que pour ordre les avantages financiers importants obtenus, toujours grâce à l'intermédiaire de l'Office national, par les anciens combattants et veuves de guerre, auprès d'autres services (S.N.C.F. ou Sécurité Sociale, par exemple). Or, il est de toute évidence que ces divers avantages ne peuvent être octroyés qu'après une laborieuse étude des services de l'Office national.

Il convient, en outre, d'observer que, parmi les dépenses sociales proprement dites, nombreuses sont celles qui sont génératrices d'une action sociale intensifiée. C'est ainsi que : a) l'octroi, en 1956, de 60 millions de subventions aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre a permis à ces organismes de développer leur action ; du fait du concours de l'Office national, les cinq plus importantes d'entre elles ont pu, par exemple, consacrer à leur propre activité sociale près d'un demi-milliard de francs ; b) que les 143 millions de prêts qui ont été consentis, en 1956, aux associations, ont facilité la tâche de ces collectivités dans l'aménagement de leurs foyers ou de leurs sanatoria ; c) que les 171 millions de dépenses, ouverts en 1956, pour des raisons de clarté budgétaire, au titre des dépenses d'administration, en ce qui concerne les écoles de rééducation et les foyers d'hébergement, permettent la rééducation de 1.400



mutilés par an et l'hébergement, dans des conditions singulièrement économiques, de 1.200 personnes âgées, de ressources fort modestes, remarque étant faite que les prix de journée dans les écoles de rééducation professionnelle s'élevaient en moyenne à 1.350 francs et que l'hébergement d'un ancien combattant ou d'une victime de la guerre revient à moins de trois cent soixante-dix francs (370 fr.) par jour.

Une dernière précision constituera la conclusion logique des présentes observations. Le budget de l'Office national, voté par le Parlement, est, en cours d'exécution, soumis au contrôle des grands corps de l'Etat, éminemment qualifiés pour porter un jugement sur l'utilité et la marche du service. De 1949 à ce jour, le Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, la Commission des économies (en 1957), l'Inspection des finances (actuellement en opérations dans le département), se sont successivement penchés sur le fonctionnement de l'Office national, en même temps que la Cour des Comptes vérifiait, a posteriori, la régularité de ses opérations comptables.

Quand diverses erreurs, en tous points comparables à celles qui peuvent être commises dans la plupart des administrations, ont été relevées, l'Office national s'est immédiatement empressé d'y porter remède. Mais, dans les diverses observations faites au cours de ses nombreuses opérations de contrôle, c'est en vain que l'on recherche la trace d'une critique ayant trait, de près ou de loin, à la « scandaleuse disproportion » signalée par M. Courrier et à laquelle le ministre des Anciens combattants se serait empressé, si elle lui avait été signalée, de mettre un terme.

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

### CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

(ancien P.G.)  
Menthelon (Marne)

Demandes prix et conditions

### Jean RHEM

Photographe  
Industrie Reportage  
34, rue de la Verrerie  
Paris (4<sup>e</sup>)  
Tél. : Var. 89-92  
A votre service

### POUR NOS ENFANTS

Ainsi que chaque année, depuis bientôt deux lustres, nos camarades de la Sarthe organisent, pour les grandes vacances maintenant imminentes, le placement, dans des familles du département, des garçons et des filles de 7 à 14 ans.

Le départ en groupe, de Paris, aura lieu le dimanche 6 juillet et le retour est fixé au samedi 6 septembre.

Le prix journalier sera de 400 fr. (plus, naturellement, le prix du voyage aller et retour). En principe, la durée du séjour est celle que nous venons d'indiquer (du 6-7 au 6-9), mais d'autres arrangements peuvent être étudiés.

Les familles bénéficiant des bons « aide aux vacances » de la Caisse de compensation, — c'est-à-dire non soumises à la surtaxe progressive, — en voient le montant (soit 4.000 fr. par enfant pour une durée de 40 jours au moins) déduit de la totalité du prix de séjour.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 juin, soit au secrétariat de votre Amicale, soit à celui de l'U.N. A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

Mais n'attendez pas la dernière minute pour faire le nécessaire. Vous compliquez inutilement la tâche de chacun.

#### Côte de Beauté

Vacances en chalet-camping. Confort, 100 mètres de la mer, dans les pins.

Pension complète depuis 790 fr. par jour (places limitées).

Ecrire à la Direction : Delage, village de camping, Royan (Charente-Maritime).

Séjours balnéaires ou familiaux. Ecrire : R. Sergent, délégué social, Royan (Charente-Maritime).

St-Augustin-sur-Mer : en bordure de forêt, pêche. Maison familiale de repos comme chez soi.

1.500 fr. tout compris ; prix spéciaux pour enfants.

Ecrire : Pension Marcelle, St-Augustin-sur-Mer (Charente-Maritime).

#### CABINET DUREY

(Membre du V.B. N° 2771)

1, rue de l'Aqueduc, Paris (18<sup>e</sup>)  
Nord 88-50

#### TOUTES ASSURANCES

Aux meilleures conditions  
aux Membres de l'Amicale  
Renseignements sur demande

#### Amicalistes

### HENRI GILBERT

(ex-P.G. du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10<sup>e</sup>)

vous invite, dès maintenant, à retenir ferme, pour livraison début septembre

#### SES BEAUJOLAIS SUPERIEURS 1957

en fûts de 28 et 55 litres  
prêts à la mise en bouteilles

Quantité limitée mais qualité

M'écrire à l'adresse ci-dessus

pour recevoir documentation

Mais faites-le sans tarder

### ROBERT EGRAZ

(ex-VI C)

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne

30 chambres coquettes et tranquilles avec confort

Cuisine au beurre faite par l'hôtelier

Jardins et terrasses ombragés

2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité

Promenades et excursions nombreuses. Air pur et vivifiant

Cordial accueil



Retrouver ses objets usuels devenus pièces de musée... Curieuse impression que les anciens prisonniers ont éprouvée en visitant, en mai dernier, à l'Institut Pédagogique, l'Exposition sur la Captivité. Les ustensiles grossiers qui, hier, leur servaient pour les plus humbles usages étaient là, pieusement installés sous vitrine, comme, aux Invalides, les reliques de Napoléon...

Ils mesurèrent ainsi que leur passé est déjà lointain et qu'il peut commencer, sans trop de prétention, à entrer tout doucement dans la petite Histoire. Chacun d'eux se transformait en guide pour l'épouse qui retrouvait là tout ce qu'elle avait deviné à travers les lettres strictement lignées, pour les enfants dont certains, — cruels sabliers du Temps qui fuit, — ont déjà la taille d'homme, sans pourtant garder de souvenirs antérieurs à la Libération. Ceux-là et leurs cadets ne s'étonnaient point comme leur père : ils regardaient, sans être surpris de les voir là, ces images, ces documents, ces objets, tirés de la fosse commune du Passé où ils gisent désormais mêlés à tous les autres souvenirs, depuis le bison de Lascaux.

L'effort des organisateurs de cette exposition fut remarquable. Une grande conscience, une réelle objectivité les ont guidés dans l'œuvre délicate de faire revivre, devant les yeux des témoins, des

## POURQUOI UN MUSÉE DE LA CAPTIVITÉ ?

années d'épreuves dont chacun de ceux-ci a gardé un souvenir subjectif qui, souvent, tend à devenir exclusif. Les aspects essentiels de la vie captive étaient là, classés avec logique, présentés avec goût.

Le rassemblement de ces documents a été, on s'en doute, le fruit d'un travail considérable, mené avec obstination, compétence et fidélité. Aussi ne se permettrait-on pas de formuler ce qui peut sembler une réserve si cette exposition devait rester sans lendemain. La critique alors serait vaine. Mais, en réalité, cette initiative fut comme la maquette du futur Musée de la Captivité de la Commission pour l'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale se propose de créer.

Ce que nous avons vu en mai préfigure ce que nos descendants connaîtront de ces années d'épreuves. Si nous estimons que celles-ci méritent réellement ce nom et qu'elles ont « éprouvé » le caractère de 1.500.000 Français, en montrant quelles pouvaient être leurs réactions individuelles et collectives en face de la misère, de la faim, de l'isolement moral dans la promiscuité physique, du dénuement, de la claustration, du désespoir et du désespoir, il est de notre devoir de veiller à ce que cette image soit complète et précise, c'est-à-dire non pas de critiquer stérilement ceux qui se dévouent à cette œuvre, mais de leur apporter notre concours.

L'essentiel est de leur donner les témoignages et surtout les documents. Sauf pour des cas vraiment évidents, il est difficile à chacun de juger si l'objet, le souvenir qu'il possède n'est que banalité, redite, exemplaire en double ou s'il apportera une lumière sur

un aspect resté jusque-là dans l'ombre. Il faut donc qu'il s'ouvre de son doute, sans fausse pudeur, à la Commission, laquelle, nantie d'un mandat officiel, est seule qualifiée pour dire s'il y a intérêt à ce que ce document, ce témoignage soient versés au dossier, éventualité qui, d'ailleurs, n'implique pas nécessairement que le propriétaire d'un objet s'en désaisisse.

Il faut que tous les anciens prisonniers passent en revue, dans cet esprit, leurs souvenirs de captivité. Plus encore qu'à d'autres, cet appel s'adresse à ceux qui, dans la Cité enclose, jouèrent un rôle social, furent les animateurs d'un de ces organes qui, en se constituant peu à peu, transformèrent la horde dépenaillée de 40 en cette communauté vivante que nous avons connue ensuite et qui, évoluant comme les sociétés libres mais avec la vitesse accélérée de l'expérience en laboratoire, était arrivée, peu avant la Libération, aux approches de l'ankylose administrative.

Si chacun fait cet examen d'archives, que de vides seront comblés ! Puisqu'il faut prêcher d'exemple, l'auteur de ces lignes confessa qu'il regretta, en visitant l'exposition, de n'avoir pu, — une circonstance fortuite l'ayant empêché d'être prévenu de la préparation de celle-ci, — confier aux organisateurs certains des documents qu'il possède et qui auraient permis d'évoquer des aspects oubliés de la captivité, tels les rapports entre les organisations intellectuelles des camps et les milieux littéraires de l'extérieur. N'aurait-il pas été intéressant de pouvoir relire les lettres que Paul Claudel ou Montherlant ont écrites au président de la Tribune de Critique Dramatique et que celui-ci avait oralement communiquées au cours des séances qu'il organisa d'un Oflag IV D ? Elles apportent un témoignage irréfutable sur la réaction de divers grands écrivains de notre temps à la nouvelle qu'une de leurs œuvres serait présentée puis analysée et discutée dans un camp.

Il ne s'agit là, répétons-le, que d'un exemple. Dans tous les domaines, des documents, des objets, des témoignages peuvent surgir, qui préciseront ce que fut notre « nation captive », dont l'Histoire, pour le moment, n'est qu'un schéma, un squelette.

Ces nuances sont très importantes. Ce sont elles qui donneront le relief et la vie. Grâce à cet enrichissement des collections, le futur musée sera, si l'on peut dire, dynamique et non statique comme l'exposition de la rue d'Ulm avait dû, le plus souvent, se résigner d'être. Telle qu'elle était présentée, la captivité semblait avoir constitué, entre deux périodes de mouvement, — la capture et la libération —, une phase immobile,

### S.O.S.

Ancien P.G., marié, deux enfants, menacé d'expulsion, à brève échéance, pour reprise par le propriétaire, cherche, d'urgence, logement, 2, 3 ou 4 pièces, Paris ou banlieue proche.

Ecrire ou téléphoner à M.-L.O. Moysse, 108, rue Caulaincourt, Paris (18<sup>e</sup>), Montmartre 23-27, qui accueillera avec reconnaissance toute proposition, ou même simple indication.

— captivité proprement dite —. Immobile, certes, celle-ci le fut, géographiquement; mais non pas du point de vue de l'Histoire. Bien au contraire, elle montre une prodigieuse expérience d'évolution, à vitesse accélérée, d'une société.

Représenter le prisonnier figé dans un certain état matériel et moral, — généralement choisi, de façon toute naturelle, au plus haut degré de son organisation —, c'est faire croire que cette situation allait d'elle-même, qu'elle fut donnée par la conjoncture, c'est-à-dire, en l'espèce, par nos gardiens. Dans l'histoire de notre cité, ceux-ci ont joué, ni plus ni moins, le rôle de la nature : réunissant quelques milliers d'hommes pris au hasard, limitant strictement leur zone d'action et leur ravitaillement en matières premières, édictant un petit nombre de lois simples et impératives, ils posent le problème et ce sont les prisonniers qui le résolurent. Ainsi, à une autre échelle, l'humanité résolut le problème qui lui avait été posé par le climat, la forme des fleuves et des océans, la fécondité ou l'aridité du sol, le voisinage d'animaux comestibles ou menaçants...

Immobiliser l'Histoire de la société captive, c'est d'abord nier son essence humaine. C'est aussi montrer beaucoup d'ingratitude pour tous ceux, — innombrables —, qui ont participé à cette création. C'est oublier qu'avant le théâtre à grand spectacle, il y a eu la représentation, combien plus émouvante ! sur quatre tables poussées au fond de la baraque; avant la messe quasi pontificale dans une chapelle à fresques, l'autel portatif sur un rebord de fenêtre. C'est aussi, en parlant de



l'Université, des diplômes, des cours et des milliers de conférences, perdre de vue qu'il fallut un certain courage au premier qui afficha un papier annonçant qu'à telle heure il parlerait publiquement sur tel sujet, courage nécessaire non point tant par l'état de famine et de prostration qui régnait alors que par l'horreur ironique des « laïus », règle absolue de la société militaire dans laquelle, quelques jours plus tôt, vivaient encore les membres de la communauté captive paissante.

C'est cet aspect social, qui, de beaucoup, est ce que l'Histoire de la Captivité contient de plus intéressant. Accessoirement, c'est aussi le seul aspect de cette aventure qui nous fasse honneur, car on ne tire pas orgueil de son malheur. Le devoir de chaque ancien prisonnier est donc de méditer devant ses souvenirs pour chercher la contribution qu'il apportera à l'histoire d'une époque qui fut respectable puisque, du fond de l'abîme, des hommes ont su crier vers l'espérance.

Pierre-Louis Mallen, Oflag IV D.

P. S. — La Commission d'Histoire de la Captivité, qui fait partie du Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, placée sous l'autorité de la Présidence du Conseil, a son siège 22, rue d'Athènes, Paris (9<sup>e</sup>) (Téléphone : TRI. 40-68).

### De l'Assemblée Générale de l'Hérault...

Chaque année, la section de l'Hérault de l'Union des Amicales de Camps tient son Assemblée générale aux environs de la date, maintenant traditionnelle, de la Journée du Souvenir de la Déportation, qui est également voisine de la date anniversaire de la libération de la plupart de nos camps et de l'armistice du 8 mai.

Dans ce département de l'Hérault, si particulier et surtout à Montpellier, l'activité de la section de l'U.N.A.C. est étroitement liée à l'activité générale de tous les anciens prisonniers de guerre et c'est toujours au nom de la triologie A.C.P.G. - U.N.E.G. - U.N.A.C. que le Secrétariat commun agit, réalisant ainsi une unité totale qui ne peut être que profitable à une action constante.

Pour mémoire, nous rappellerons, depuis l'an dernier, dans les activités de l'année 1957-1958, la participation des Amicales aux journées de protestation du Monde combattant, en janvier dernier, aux cérémonies nationales traditionnelles et à celles que les P.G. de l'Hérault ont mis en honneur : 3 septembre et fêtes du Retour, sans parler des congrès, des réunions du Comité Directeur auquel André Montel siège au titre des Amicales de Camps.

Participation active encore des Amicales à l'action sociale, — visite aux malades, colonie de vacances de Campeyroux, — et aux mille et un conseils et démarches que peuvent dispenser et effectuer les responsables pour rendre service à la communauté P.G.

Le drapeau de l'U.N.A.C. de l'Hérault a été également présent au Congrès Inter-Provence des III, en Avignon, en septembre, et au Congrès national extraordinaire, des III également, à Nice, à Pâques. De même, l'U.N.A.C. sera étroitement mêlée à la préparation et à la réalisation du Congrès Inter-Provence des III qui aura lieu, à Montpellier, le 19 janvier prochain.

Rien de bien particulier peut-être dans cette activité générale, mais le témoignage permanent d'une volonté d'union et d'amitié dans la plus pure tradition des camps; n'est-ce pas là l'Union des Amicales de Camps.

Mais c'est pour se retremper dans ce qui a été successivement les Amicales régionales, en captivité, les Secrétariats de camp, après les premiers retours, et les Amicales de Camps, depuis 1945, que chaque année les « pionniers » se retrouvent. Cette réunion a eu lieu au siège commun des P.G. de l'Hérault, 2, rue Stanislas-Digeon, à Montpellier, le samedi 26 avril. Cette réunion est plus un carrefour d'amitié qu'une assemblée avec un ordre du jour.

Nous y avons remarqué notamment : Louis Audemard et Marius Bousquet, du II B; René Delafaud, du II D; Frédéric Ginouilhac, du III B; Louis Belaud, Marius Cauquil, François Charles, Etienne Delmas, Jacques Gunzinger, Augustin Jeanjean, Georges Nicolas, du III D; André Montel, du VI C; Gérard Louche, du VIII A; Louis Guiraudou, du XI B; André Peyre, du XIII C; Maurice Almunia, du XVIII A; Paul Chalière, de Rawa.

La rencontre se prolongea jusqu'à plus de minuit, toujours pleine d'amitié, où le souvenir du passé au delà du Rhin se mêle maintenant aux souvenirs communs depuis le retour; et, tout cela, pour poursuivre, aujourd'hui et demain, le programme d'amitié et de service qui reste l'activité valable et durable de la communauté P.G.

Réunion sans prétention qui voudrait grouper encore davantage d'amis, réunion qui se poursuivra demain à la permanence, le 15 juin, aux rencontres départementales des fêtes du retour, le 19 janvier; en attendant la fin avril prochain pour une nouvelle année puisque le mois de notre renouveau fut bien celui d'avril-mai 1945... il y a treize ans déjà... treize ans qui ont mûri notre amitié et développé notre action désintéressée.

G. Nicolas, 3473, IIID.

### ...au Congrès départemental de la Sarthe

Saint-Calais a reçu, le dimanche 13 avril 1958, plus de 2.000 anciens P.G. venus assister au magistral Congrès départemental de la Sarthe 1958.

A 9 heures, le président Bonnet ouvrit le Congrès en présence de Mlle Regouin, secrétaire générale de l'Office départemental des A.C., de M. Lambert, avocat, représentant la F.N.C.P.G., de Mery, représentant l'U.N.A.C., de M. Tallagrand, ancien P.G., représentant la ville de Castiglione, en Algérie, commune filleule de l'Association de la Sarthe, etc., etc...

Les rapporteurs se succédèrent : M. Gosnet, sur les revendications P.G.; M. Anfray, sur l'action sociale; Billerot, sur la commission des hôpitaux; M. Anguillé, sur la commission des pensions; M. Ricordeau, sur les placements familiaux; M. de Beaucourt, sur la Mutuelle chirurgicale.

Enfin, M. Jouin, président de la commission des Amicales de camps, retraça l'activité de chaque Amicale et rappela les Congrès nationaux qui se sont tenus dans la Sarthe en 1957, celui des Stalags III et du Stalag XVII B. Il annonça que, pour la Pentecôte 1958, la Sarthe verrait le Congrès du Stalag V B.

Il signala également les différentes activités des Amicales, en particulier le parrainage des jeunes soldats en Algérie.

En terminant, il dit sa joie de

voir comme représentant de l'U.N.A.C., le vice-président des III, Mery, auquel il rendit hommage pour son activité sociale auprès des malades.

Le président Bonnet fit alors un large tour d'horizon sur la vie de l'association, puis il passa la parole aux invités d'honneur.

Mery, au nom de l'U.N.A.C., dit sa joie d'être dans la Sarthe à ce congrès qui réunit Association et Amicales de Camps. Il salua, en M. Tallagrand, les P.G. d'Algérie, puis tous les congressistes présents. Il rappela l'œuvre magnifique des placements familiaux, qui ont lieu chaque année dans la Sarthe, et évoqua l'œuvre sociale auprès des malades.

Enfin, il demanda aux congressistes de garder toujours intacte cette magnifique amitié P.G. qui les unit dans la joie mais aussi dans la peine.

Ce fut ensuite le tour de M. Tallagrand, déjà nommé, qui, dans un langage émouvant, captiva l'auditoire par un rapide tour d'horizon des événements d'Algérie. Il rendit un hommage tout particulier à nos vaillants et courageux jeunes soldats qui se trouvent actuellement en Algérie.

Mlle Regouin sut intéresser l'auditoire en rendant un hommage mérité aux pupilles de la nation.

Enfin, M. Lambert parla au nom de la Fédération, faisant avec humour l'historique de l'affaire dite « Pécule »...

Après la cérémonie religieuse en l'église de Saint-Calais, ce fut sous l'immense chapiteau de toile le repas des 2.700 congressistes... en présence de M. Poignant, maire de Saint-Calais, entouré de Mlle Regouin, des adjoints au maire et de tous les membres présents le matin.

Au dessert, M. Poignant remercia les P.G. d'avoir choisi, cette année, Saint-Calais pour leur Congrès et les félicita de garder intact leur idéal de fraternité, de camaraderie et de solidarité.

Enfin, la journée se termina par un émouvant hommage aux morts. Un magnifique et imposant défilé, précédé par les musiques locales, conduisit les congressistes aux Monuments aux Morts, tandis que du clocher s'élevait un émouvant carillon.

Au pied du monument, deux gerbes furent déposées par le Maire, Mery, de l'U.N.A.C., Lambert, de la F.N.C.P.G., et Tallagrand, des P.G. d'Algérie...

Bravo la Sarthe ! Encore une journée inoubliable ! Merci de tout cœur pour votre accueil.

Louis Mery, U.N.A.C. Vice-Président des III.

## CENTRE D'ACHAT

### RADIO-CARILLON

A. NOEL EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18<sup>e</sup> - TEL : MON. 47-79

Depuis 1945, fournisseur spécialisé des Camarades A. P. G.

## RADIO A.C.P.G.

## DIRECTEMENT à votre domicile... et beaucoup moins cher!

SANS AUCUN RISQUE, VOUS RECEVREZ RAPIDEMENT L'APPAREIL DE VOTRE CHOIX

### 3 ANS-GARANTIE TOTALE

TOUTES RÉPARATIONS ENTIÈREMENT GRATUITES - PIÈCES DÉTACHÉES ET MAIN D'ŒUVRE COMPRIS. LAMPES ET SAPHIRS HUIT MOIS.

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE TRANSPORT ET EMBALLAGE GRATUITS

POUR LES CAMARADES A.P.G. (RIEN A PAYER À LA COMMANDE NI À LA LIVRAISON)

PAIEMENT APRÈS ESSAI DE HUIT À DIX JOURS

GRAND CHOIX DE RÉCEPTEURS & RADIO-PHONES ÉLECTROPHONE COMPLET POSTES PORTATIFS À PILES ET À TRANSISTORS CATALOGUE gratuit SUR DEMANDE

**15% DE REMISE A.P.G.** SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

FACILITES DE PAIEMENT

# UN VERRE DE COINTREAU

(Suite de la page 1)  
lentement avec le Cointreau qui, déjà, nous réchauffe délicieusement les tripes.

La vie, d'un seul coup, nous semble moins dure et, tels « Mathurin » après avoir absorbé des épinards, nous sentons une force invincible nous gonfler la poitrine.

Il nous reste deux tonnes de charbon à décharger et nous jonglons littéralement avec les corbeilles de cinquante kilos.

Notre gardien, quant à lui, montre des signes évidents de ramollissement et d'abrutissement et il nous fait savoir qu'il rentre directement le camion au chantier. Il se désintéresse totalement de nous reconduire au Kommando comme le veut le règlement et nous laisse seuls.

Pour la première fois, nous nous trouvons, Gégène et moi, livrés à nous-mêmes depuis le début de la captivité et nous regrettons que le temps (il n'a pas cessé de pleuvoir) ait rendu les rues désertes.

Pas la moindre devanture à aller regarder et nous nous concentrons pour savoir comment utiliser notre liberté « provisoire ».

« Si seulement on savait où se trouve le « claque », s'écrie Gégène, l'air égrillard ! » Je lui fais comprendre que nous n'aurions pas à nous faire d'illusions sur l'accueil que nous y recevrons, s'il en existait un, car nous étions, il ne fallait pas l'oublier, des échantillons d'une race dégénérée et corrompue, et que les faveurs des Aryennes, fussent-elles des « créatures », étaient réservées au seul usage des guerriers teutons.

Ici, Gégène me fit de nombreux commentaires dont je vous fais grâce, pour m'exposer la supériorité de la technique française et ses regrets de ne pouvoir en faire la démonstration.

Bref, tout en bavardant bruyamment, nous arrivâmes sur la place de la Mairie. Ce dernier monument était d'un style pompeux et tarabiscoté, dont, il faut bien le dire, les Allemands n'ont pas l'exclusivité !

C'était une réussite grandiose dans le genre « navet municipal » et, quelques instants plus tard, très irrespectueusement, nous étions assis au beau milieu des marches de l'escalier monumental.

Derechef, Gégène me convia à un concours de crachats et commença par un tir à longue distance. Je me récusai, car, pour ce genre de sport, il était imbattable.

La nuit tombait peu à peu et nous avions l'amère sensation de ne pas tirer le maximum de notre liberté, alors que l'euphorie que le Cointreau nous avait procurée nous incitait à faire quelques choses de voyant et de spectaculaire.

Pour ne pas faillir à la tradition française, Gégène entonna alors la chanson des moines de St-Bernardin et je joignis ma voix à la sienne.

Une porte s'ouvre alors sur un local violemment éclairé et une silhouette s'interpose, dans laquelle nous reconnaissons un Schupo, sensible sans doute à nos voix harmonieuses et qui cherche à deviner quels sont les chanteurs.

C'est alors que mon acolyte a subitement une idée que je trouve géniale, lorsqu'il me l'expose.

Selon Gégène, les couchettes de la prison ne doivent pas être plus dures que celles du Kommando. Ce qui nous manque le plus, c'est de roupiller à notre aise et ce serait une affaire de ne pas être,

pour une fois, réveillés à 5 heures du matin par des brailards mugissant « Aufstehen ! ».

Si nous tentions de nous faire mettre en prison ?

Normalement, nous ne devrions pas être là, à nous promener et encore moins à donner un concert

folklorique ! Ce devrait donc être facile de se faire ramasser !

L'idée me semble sensationnelle et je me vois déjà ronflant tout mon saoul pendant douze heures d'affilée !!!

Nous nous dressons comme un seul homme, et, au pas cadencé

## ENTRE

Fernand Denis envoie ses vœux avec un peu de retard (c'est lui qui le dit) et souhaite « longue vie à l'Amicale et une très bonne santé à tous les anciens du Stalag II C ». Il salue particulièrement ses anciens compagnons de travail de Nordenham.

(Merci, Denis, de tous tes vœux; de notre côté, nous te souhaitons une parfaite guérison et sommes déjà heureux que tu te sentes mieux.)

Jean Noble envoie « ses meilleurs sentiments »;

Roger Dumesnil, son « bon souvenir et une cordiale poignée de mains à tous les amis »;

Pierre Vacheron, son « amical souvenir aux anciens du II C et de Nordenham »;

Michel Poisson, son « amical bonjour à tous ceux du XV/267; Georges Maronny transmet ses « amitiés »;

Raymond Granger donne son très amical bonjour à tous les camarades du II C et souhaite à tous la réalisation de leurs plus chers désirs ».

(Merci, Granger, de tes remerciements; nous essaierons de ne

**Si vous rencontrez un ancien camarade du II C qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse et faites-vous connaître la sienne; nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.**

## NOUS

(pas « laisser desserrer le lien ».) Germain Blondel envoie « l'assurance de sa bonne camaraderie et le bonjour à tous »;

Maurice Cornet, ses « meilleurs souvenirs et amitiés à tous les camarades de l'Amicale »;

François Marce envoie son « amical souvenir » et un « bonjour particulier à Gaston Gorault ».

(Ta commission est faite, mon vieux Marce.)

Alexandre Raux envoie ses « meilleures amitiés ».

(Accepte les nôtres, mon vieil Alex.)

Louis Druet « souhaite le bonjour à tous les A.P.G. du II C, en particulier ceux du Kommando Affeld XIII/210, de Pommerensdorf (Stettin).

Le Secrétaire.

## VIEUX SOUVENIRS

(Suite de la page 1)

Avant de quitter le Stalag, en août 1943, je vis le censeur qui le connaissait et il me confirma ce qui m'avait été raconté; ceux de nos camarades qui étaient en Kommando à Stettin se rappellent sûrement — et pour cause — ce fameux bombardement anglais qui eut lieu le jour de l'anniversaire du Führer. Les Allemands, furieux de ne pouvoir arrêter les avions anglais, racontèrent à leur public que, s'ils avaient réussi à survoler Stettin, ce n'était que grâce à des trahisons. La Gestapo en profita pour supprimer ses adversaires, notamment des prêtres dont le curé de Greifswald.

Le même censeur — qui n'était pas du tout nazi — fut chargé, un autre dimanche, avec plusieurs de ses collègues, de procéder, dans le camp, à des fouilles dont le but était de rechercher si les prisonniers possédaient de l'argent autre que les billets propres aux Gefangs.

L'infirmerie, qui, généralement,

était exempte des fouilles, dut s'y plier aussi, cette fois-là. On nous fit donc sortir dans la cour chacun avec son barda. Les efforts convergents du censeur et les miens arrivèrent à ce résultat qu'il eut à s'occuper de mes affaires. Tout en se baissant pour faire mine d'inspecter mes loques,

**Nous rappelons à tous les camarades — et principalement à ceux de Province qui viennent à Paris — que le « Club du Bouthéon » met à leur disposition, dans un cadre familial, son bar et sa salle à manger avec les prix les plus modérés.**

il me dit : « Grosse cochonnerie que ces fouilles » et il ajouta : « Viendrez-vous, cet après-midi, à la promenade ? » Je dus lui répondre négativement, faute de loisirs.

Ceux qui prirent part à cette sortie s'en souviendront mieux que moi mais ils rentreront plus tard que d'habitude et me raconteront ceci :

Le beau temps aidant, ils s'étaient attardés à la campagne assez loin de Greifswald quand ils s'aperçurent que, s'ils revenaient à pied, ils ne seraient au Stalag qu'après l'heure réglementaire. Il y avait bien un moyen, c'était de prendre le train, mais, pour les billets, il fallait de l'argent allemand. On vit alors ce même censeur, qui avait fouillé, le matin même, ces prisonniers, leur demander si, par hasard, ils ne détiendraient pas quelque menue monnaie, et les pièces sortirent, comme par enchantement, des poches des Gefangs.

Puis nous nous arrêtons devant lui et le regardons bien en face. Il a l'air manifestement inquiet et bredouille : « Was ? ».

Gégène lui fait un grand salut militaire et lui dit : « Nous krank; nous schlafen... »

— Comment se dit « Prison » ? me demande-t-il.

Ma foi, je n'en sais rien. « Nous schlafen en prison. Prison ! Cabane ! Taule ! Gnouff ! » Tout le répertoire y passe, Gégène s'énerve et le Schupo répond « Schlafen, ja, schlafen » et il nous désigne une rue en nous disant « Schützenhaus ! ».

Or, la Schützenhaus, c'est le nom de l'ancien café qui nous sert de Kommando.

Gégène est exaspéré et crie « Mort aux vaches ! », s'imaginant sans doute que l'autre comprendrait, mais il n'y a rien à faire. N'insistons pas ! J'entraîne mon acolyte et le Schupo nous jette un dernier regard perplexe.

Notre tentative à lamentablement échoué et nous échangeons quelques réflexions déabusées sur le sort aveugle qui nous plaça derrière des barbelés sans que nous n'ayons commis de délit alors que, lorsque nous sommes volontaires, il n'y a pas moyen d'aller en prison.

« Et », me dit Gégène, « leurs flics ne connaissent pas leur boulot, car, moi, une fois, place d'Italie, pour moins que ça, j'ai passé la nuit en cabane, sans compter la dérouillée-maison. »

Le voici donc qui me simule une altercation avec un gars qui l'avait relégué de travers — la discussion — la bagarre — coups de boule et coups de targettes — l'arrivée de la police. Gégène qui se rebiffe et les agents qui n'apprécient pas les qualificatifs dont ils sont gratifiés.

La scène mimée par mon compagnon est d'un comique irrésistible. Devant un auditoire aussi bien disposé, Gégène fait ensuite une exhibition de java et de valse musette à la leur d'un lampadaire et à l'effacement de quelques rares personnes qui passent dans la rue.

Ainsi se termina notre escapade et le comble fut que, les portes étant fermées, il nous fallut escalader les barbelés de 3 mètres de haut pour rentrer au Kommando, cogner à la porte du poste de garde où le chef faillit tomber en syncope en nous ouvrant car il ne s'était pas aperçu de notre absence bien qu'il eût compté ses « Gefangene ».

Il est vrai que, pour ce qui est de compter, nos gardiens n'étaient pas très forts...

Nos camarades ne voulurent pas nous croire lorsque nous racontâmes notre aventure (en brochant un peu) mais ils durent se rendre à l'évidence pour le Cointreau, car notre haleine n'était pas celle d'individus ayant bu de la limonade. D'ailleurs, en raison des excentricités auxquelles se livra Gégène, ce soir-là, on en conclut au Kommando que nous avions dû boire chacun une bouteille de Cointreau !

Quant à moi, qui me trouvais assez déficient à l'époque, il me faut reconnaître que cette liqueur à laquelle je ne prêtai que des vertus gastronomiques, me procura un coup de fouet dont je ressentis longtemps les bienfaits et qui me fit franchir sans « dégâts » un hiver que j'avais assez mal commencé.

M. Mérandon.

## La rentrée des cotisations

LOUCHART Abel  
LARUE René  
PACOURET Henri  
PESLE Eugène  
RESELLI Albert  
RAILLON Marius  
ROUSSELOT Henri  
PAIRON Roger  
LACOMBE Alphonse  
MARCHAND Hippolyte  
NONNON Carlos  
ROGER René  
SELENOFF Grégoire  
NERRANT Maurice  
MENAGE Raymond  
NOUGARO Jean  
LELONG Paul  
RODET Eugène  
LOUCHEZ Paul  
ROY André  
LEPLATRIER René  
TAUZIN Albert  
MARTIN Camille  
TRIBOULET Edmond  
STEINMYLLER Raymond  
ROBIN François

TRAPE Jean  
ROUSSET Fernand  
MARGUERITAT Germain  
RZEPKOWICZ Jacques  
VAUGEOIS Jacques  
MOUNEY Robert  
NOBLE Jean  
DUMESNIL Roger  
DEDIEU Jacques (Dr)  
MICHEL-POISSON E.  
VACHERON Pierre  
BOUELLE Eugène  
GRANGER Raymond  
MARONNY Georges  
BLONDEL Germaine  
HANCHIN Ernest  
CORNET Maurice  
BROCHE Lucien  
MARCE François  
DENIS Fernand  
MICHEL Pierre  
LE NAOUR René  
MARTIN (Mme Vve)  
MAS Laurent  
KINDLER Emile  
THOMAS Evariste  
CORDIER Maurice  
DRUET Louis  
JEANJEAN Lucien  
DESMAISON Paul  
GROS (Parcouil)  
ABRIBAT Jean-Marie  
CHABOT Roger  
BONTEMPS Marc  
BAL Charles  
CHARLES Gustave  
AUBEY Raphaël  
BONNEFOY Maurice  
GOUNOUF Marcel  
DUPUIS Emile  
DARDE René  
DALOIS Charles

CHERREAU Jean  
FOURQUIER Louis  
DERCHEZ Av...stin  
COUDRAY Roger  
BREINLEN Adé  
BADONNEL Gilbert  
BEAUFILS Georges  
GENIN François  
BOULAS Maurice  
CANDELIER Arsène  
BRUNOT Jean-Marie  
CHEMINOT Georges  
GOULEY Georges  
BELLOT Patrice  
LATON Albert  
LE GOFF Eugène  
LECLERC Georges  
TASSIER Roland  
LESENECHAL Joseph  
LEPRINCE Germain  
PIRON Marcel  
PERRIN Jean  
LE FLOC René  
ROUSSEL Victor  
ROCHE Franck  
PAU André

AMICALE DE CAMP DU STALAG II C  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
C.C.P. PARIS N° 5003-69

### Bulletin d'adhésion

Je soussigné .....  
Nom ..... Prénoms .....  
Date et lieu de naissance .....  
Profession .....  
Adresse .....  
Mle de Stalag .....  
Kommando N° .....  
déclare adhérer à l'Amicale de Camp du STALAG II C et envoyer une cotisation de .....  
Fait à ....., le .....  
Signature : .....

Cotisation minimum annuelle : 400 fr.  
(Suivant les possibilités de chacun.)

## REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous seconder dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro d'Entre camarades à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

NOMS	PRENOMS	Kdo	ADRESSES

**N'oubliez pas de nous tenir au courant de vos changements d'adresse**

Le gérant : Roger GAUBERT  
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

# LA RENTRÉE DES COTISATIONS

(Suite de la page 1)

- 1419 G. Douine
- 1446 R. Daum
- 1458 M. Delacour
- 1027 M. Formet
- 1477 J. Firl
- 1636 H. Farlens
- 256 F. Grisez
- 603 M. Gaucher
- 1572 R. Grivet
- 1642 R. Grosjean
- 930 Abbé Hubert
- 454 J. Hugel
- 1079 L. Galliot
- 389 A. Charles
- 652 F. Aurousseau
- 926 A. Aveline
- 955 J. Alissent
- 1212 M. Auzanneau
- 1265 G. Autha
- 240 P. Bourguet
- 257 R. Boivin
- 345 L. Benoit
- 654 A. Bourdonnais
- 962 R. Bernars
- 999 J. Béranger
- 1005 J. Bouysson
- 1086 L. Beugnon
- 1182 R. Berthelet
- 1250 M. Baugé
- 1272 P. Bloux
- 1215 A. Baudouin
- 1283 A. Bourceaux
- 1326 A. Boisard
- 1233 P. Blazy
- 1258 Bonnamy
- 375 G. Cressonnière
- 1236 A. Abafour
- 1321 R. Chardonnet
- 1337 H. Cornu
- 1351 M. Chiquel
- 1353 G. Chanel
- 1358 R. Chiron
- 1398 C. Clergeau
- 1087 R. Devers
- 1450 P. Delatre
- 1468 R. Dubroca
- 1474 J. Dufal
- 1762 H. Delobel
- 1577 L. Fageol
- 1579 R. Feyeux
- 1690 P. Fonge
- 1724 G. Fernagut
- 730 P. Giraudet
- 753 G. Gaudebin
- 864 M. Gosse
- 1155 M. Genay
- 1172 F. Gantier
- 1615 G. Gombauid
- 1647 C. Guillemette
- Marcel Drez
- Raymond Bazin
- André Proust
- André Sainclivier
- 1659 A. Gronaval
- 1661 J. Grégoire
- 1674 E. Gangloff
- 1670 Gabilly
- 520 J. Huet
- 785 R. Hermelin
- 874 G. Jousse
- 852 R. Jean
- 1052 G. Tuiseau
- Veschambre
- 250 J. Valrivière
- Vappereau
- 470 G. Alby
- 1205 A. Albert
- 1204 M. Amiot
- 1227 J. Bonetti
- 1245 G. Baibigny
- 1256 Beyrand
- 1280 K. Bertaud
- 291 P. Boulais

- 790 J. Baratte
- 1108 J. Banon
- 1046 J. Boineau
- 48 G. Cagnard
- 774 P. Colas
- 929 R. Chipot
- 982 P. Chastagnol
- 1354 A. Charrier
- 1394 L. Comte
- 1395 J. Chrysostome
- 30 G. Devaux
- 445 A. Dumas
- 1140 G. Durand
- 1452 R. Deblangy
- 1447 P. Delion
- 1165 Eskenazy
- 879 L. Fabre
- 901 J. Hallair
- 980 A. Hasenpouth
- 1076 R. Hennuyer
- 59 M. Jacquet
- 709 G. Julliard
- 1181 R. Jamet
- 1511 F. Keller
- 1478 H. Tate
- 1035 H. Thibault
- 509 A. Gelas
- 964 A. Gentes
- 1619 A. Guillaud
- 108 M. Gorel

- 207 J. Guinet
- R. Dubuc
- Charles Lacaux
- C. Goiffon
- C. Maillard
- Pierre Ray
- 49 A. de Bernis-Calvière
- 615 M. Bonin
- 1811 R. Koenig
- 16 Thouny
- 1035 R. Yger
- 154 E. Brisset

- 686 J. Cresta
- 402 L. Channeau
- 1049 E. Durand
- 1307 P. Carrie
- 1318 J. Canissa
- 1362 J. Carpentier
- 557 G. Holtzer
- 480 E. Bouchez
- 1402 A. Chasseigne
- 1640 J. Fabre
- 314 M. Vétillart
- 851 M. Laisne
- Couchouron
- 791 A. Lelong
- 361 G. Mathonière
- 438 M. Masse
- 902 Y. Martin
- 1732 J. Margadier
- 812 A. Parillaud
- 1713 A. Richard
- 723 A. Sparfel
- 988 B. Swietochowski
- 173 R. Morin
- 620 A. Tilliez
- 848 R. Rouvière
- 953 L. Mas
- 1493 A. Lion
- 1516 R. Lucotte
- 1537 J. Lis
- 1565 F. Rouzic

- 1582 H. Rouze
- 1590 A. Rucar
- 1741 J. Majoulet
- D. Druet
- Vve Laidin
- 149 J. M. Lallement
- 1483 R. Le Loirec
- 1487 A. Laforge
- 1499 J. Lallemand
- 1536 R. Losson
- 1537 R. Lanoy
- 1563 F. Létard
- 1711 J. Le Courrierec
- 754 H. Morin
- 1427 L. Noel
- 52 M. Pelletier
- 99 R. Priou
- 576 J. Palatin
- 1587 M. Rolland
- 297 H. Rouillard
- 830 M. Renard
- 1015 M. Savreux
- 22 P. Lelong
- 136 R. Leplatier
- 370 J. Lesenechal
- 922 E. Le Goff
- 913 R. Larue
- 1040 A. Lacombe
- 1479 A. Lafon
- 1517 A. Louchart
- 1550 R. Le Floc
- 1555 P. Louchez
- 1701 G. Leclerc
- 1702 G. Leprince
- 450 R. Ménage
- 1089 G. Margueritat
- 1756 H. Marchand
- 1758 C. Martin
- 793 M. Narrant
- 1751 C. Nonon
- 1747 J. Nougarron
- 933 E. Pesle
- 994 M. Piron
- 1032 R. Paireon
- 1129 J. Perrin
- 1728 A. Pau
- 1733 H. Pacouret
- 1627 F. Ronset
- 1637 J. Rezepquovic
- 1650 A. Roy
- 1675 F. Robin
- 1679 H. Rousselot
- 1681 R. Roger
- 1608 V. Roussel
- 501 F. Roche
- 530 E. Rodet
- 943 M. Raillon
- 1029 M. Surce
- 1598 H. Rongeray
- 1677 A. Restelli
- 1106 R. Steimlyer
- 363 Selhoff
- 129 R. Tassier
- 423 J. Trape
- 911 A. Tauzin
- 273 E. Triboulet
- 195 M. Laggrifoul
- 379 E. Leray
- 1163 A. Lamour
- 1539 L. Lambic
- 1544 A. Lacadix
- 1610 A. Latrasse
- 1654 A. Lavielle
- 206 M. Mellot
- 1037 R. Périvier
- 1760 M. Pascaut
- 1621 L. Riou
- 1522 Laboux-Ibarre
- 843 R. Perceau
- 726 G. Kacaissagnz
- 1305 H. Bertout
- 1152 M. Langlais
- F. Richard
- 14 A. Parriché

NOTRE REUNION  
MENSUELLE  
AURA LIEU  
LE DERNIER VENDREDI  
DE CHAQUE MOIS  
AU SIEGE  
68, RUE DE LA  
CHAUSSEE-D'ANTIN  
PARIS (9<sup>e</sup>)  
PREVENIR SI POSSIBLE  
LE BUREAU

## Une tentative d'évasion vers la Suède

(Suite de la page 1)

Nous n'attendons pas longtemps ; le signal convenu se fait entendre. René a eu le temps d'observer les lieux de l'extérieur et tout semble propice. Nous éteignons la lumière et attendons. Pour nous qui sommes à l'écoute, un léger bruit, puis la porte s'ouvre à souhait. Nous sortons sans la moindre alerte et, après avoir refermé consciencieusement les portes, René nous rejoint à l'extérieur.

Rien d'anormal au Kommando. L'éveil ne sera pas donné avant demain matin. Alors, rassurés, tranquillement, nous gagnons l'emplacement de notre première étape : le bord de la mer, à l'extérieur de l'enceinte de notre chantier de travail. Là, abrités derrière un remblai, nous déposons nos bagages. La lune est à son premier quartier et il fait suffisamment clair pour se repérer et assez sombre pour se dissimuler en cas de besoin.

René, Pierre et Angelo se détachent de notre groupe pour aller capturer « Le Sauveur ». De leur côté, Marius Boursy et Lucien Février se dirigent vers la cachette qui abrite nos rames de secours. Nous restons trois à garder le matériel : Roger, Jean et moi. Nous n'attendons pas longtemps. Le temps de rassembler les affaires pour faciliter l'embarquement, et nos deux camarades, porteurs des rames, se font annoncer. Roger se saisit de ses outils et, en un tour de main, les avions sont montés.

Dans leur rayon, René, Pierre et Angelo font leur affaire. Aucune difficulté pour pénétrer dans les chantiers ; mais il leur faut ramper pour arriver au but et le passage dans un trou d'eau leur a trempé les pieds. Un peu de gymnastique et les voilà à pied-d'œuvre. Comme tout le laissait prévoir quatre heures auparavant, « Notre Sauveur » est sagement amarré à sa place, et, pour une ronde éventuelle, un guet fonctionne. Durant le travail, les incidents ne manquent pas. Le remorqueur étant rangé entre deux bâtiments habités, il faut redoubler de précautions. Une tête surgit hors d'un hublot : nos amis prévoyant le danger se sont déjà dissimulés.

L'alerte est de courte durée. Après un coup d'œil sûrement satisfaisant, le curieux s'est retiré et

nos compagnons reprennent leur besogne. Encore deux alertes comme celle-ci pour rappeler les compères à la réalité et ils seront éloignés de tout danger ; mais combien d'émotions, cependant ?

Le fût de carburant que nous avions jaugé dans le courant de la journée est à sa place et aux trois quarts plein. Tandis que Pierre et Angelo s'emploient à mener ce fût au bord de la rive en évitant de faire un bruit qui nous trahisse, René s'est détaché vers un petit canot pneumatique qui doit servir au transport du fût au bateau. Après quelques difficultés qui ont surtout consisté à couper un cordage embrouillé qui retenait ce canot à la berge, il rejoint ses deux acolytes qui déjà l'attendent. Le gaz-oll est chargé avec précaution sur le canot pneumatique et, à l'aide d'une pagaie, la petite embarcation gagne « Notre Sauveur ». Celui-ci libéré de son amarre, les deux embarcations prennent un peu de large et le fût de carburant se trouve en place sans incidents.

Tout se déroule selon nos désirs. « Notre Sauveur » vient se placer au large, devant notre point de rassemblement. A l'aide du canot de secours, René vient nous chercher. Malgré le temps sombre, il parvient à accoster juste devant nous et aussitôt nous embarquons. Ce petit travail ne demande que très peu de temps et bientôt nous arrivons au remorqueur. Avec de grandes précautions nous montons à bord avec nos bagages. Le canot de secours est amarré à l'arrière en cas de besoin.

Pierre se met à la barre. Les rames sont menées vigoureusement, chacun notre tour, et, bientôt, nous nous trouvons assez éloignés pour nous servir du moteur. A l'aide de nos capotes, ceux d'entre nous qui ne manient pas les rames forment un abri devant le tableau de bord. Pierre se glisse sous ce couvert, et, muni d'une lampe de poche, ajuste ses clefs. Cette opération qui ne demande pourtant que très peu de temps nous donne quelques émotions. Les marteaux mal joints laissent filtrer quelques rais de lumière. Prêts à toutes éventualités, nous parons vite à ce petit contretemps tandis que nous voyons surgir Pierre de cet enchevêtrement de nos capotes.

Nos clefs de contact et de démarrage, aussi précises que celles d'origine, ont joué sans aucune difficulté dans leur logement. Les rameurs ont cessé leur travail et, tout anxieux, nous attendons le résultat des essais. Au premier coup de démarreur, nous avons la joie d'entendre le chant significatif du moteur qui veut partir ; et, au second, nous percevons le bruit de l'hélice battant l'eau de ses trois pales. Une petite pression sur la manette des gaz et, fidèle à la commande, « Notre Sauveur » s'éloigne, laissant derrière lui le sillage rapide de son passage sur l'eau ainsi que les chantiers qui s'estompent dans la pénombre pour bientôt disparaître. Une petite visite à la pompe à eau finit de nous rassurer. Tout va bien à bord.

Voulant pousser les essais, Pierre donne les gaz à fond et nous pouvons constater la souplesse de notre embarcation qui file majestueusement, au bruit régulier de son moteur, tandis que le canot pneu-

matique, que nous trainons en remorque, est libéré, afin d'éviter un freinage inutile dans notre course.

Maintenant Pierre réduit les gaz car les difficultés ne sont pas toutes surmontées ; il y a déjà la passe à franchir. Cette passe a pour rive est la terre allemande, l'île de Rugen formant la rive ouest. De Stralsund, d'où nous sommes partis, il y a une quarantaine de kilomètres à parcourir pour gagner la haute mer. Nous savons que ce bras de mer n'est pas navigable sur toute sa largeur. Il existe un passage balisé de place en place par des bouées de signalisation. Mais, hélas ! la nuit devenant de plus en plus sombre, nous devons nous diriger avec notre boussole pour essayer de garder le bon chemin.

Ce côté de la passe que nous empruntons est le plus long. Car Stralsund se trouve sur ce bras de mer qui contourne l'île de Rugen. Le côté ouest, qui ne comprend qu'une dizaine de kilomètres pour gagner la haute mer, a l'inconvénient d'être beaucoup plus surveillé par la police des eaux, ce qui nous fait adopter le parcours le plus long, mais de beaucoup le plus sûr.

Quoique la nuit soit assez opaque, nous pouvons encore apercevoir les deux rives. Pierre, à la barre, tient le plus possible le milieu de la passe suivant les indications que nous lui donnons. Ici la boussole nous est utile, et, connaissant l'orientation du chemin à suivre, nous filons lentement en gardant sur notre gauche la rive de l'île de Rugen que nous devons suivre et contourner jusqu'à sa pointe extrême nord.

La première demi-heure de navigation s'écoule sans incidents. Notre bateau avance toujours doucement ; cependant, nous avons perdu de vue la côte du continent. Au début de notre course, nous avons aperçu quelques bouées de signalisation, mais, depuis un moment, nous n'en rencontrons plus. De temps en temps, nous sondons la profondeur avec nos avirons. Le fond varie et parfois nous nous en trouvons très près. Insensiblement, nous nous sommes trop rapprochés de la côte de l'île de Rugen. Pierre ralentit encore la vitesse pour éviter le danger.

(A suivre)

Nous rappelons à tous les camarades — et principalement à ceux de Province qui viennent à Paris — que le « Club du Bouthéon » met à leur disposition, dans un cadre familial, son bar et sa salle à manger avec les prix les plus modérés.

Si vous rencontrez un ancien camarade du II C qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse et faites-nous connaître la sienne : nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.

(A suivre)

### AMICALE DE CAMP DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
C.C.P. PARIS N° 5003-69

### Bulletin d'adhésion

Je soussigné .....  
Nom ..... Prénoms .....  
Date et lieu de naissance .....  
Profession .....  
Adresse .....  
Mle de Stalag .....  
Kommando N° .....  
Je déclare adhérer à l'Amicale de Camp du Stalag II C et envoyer une cotisation de .....  
Fait à ..... le .....  
Signature : .....

Cotisation minimum annuelle : 400 fr.  
(Suivant les possibilités de chacun.)

### REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous seconder dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro d'Entre camarades à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

NOMS	PRENOMS	Kdo	ADRESSES

42 Le gérant : Roger GAUBERT  
Imprimerie de la Société d'Imprimerie et d'Ed. des Dernières Nouvelles de Colmar